



Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 194 du 30 septembre 2024

La CGTM et le syndicat SMT Unostra des routiers de Martinique ont annoncé leur soutien à la mobilisation contre la vie chère lancée par le RPPRAC (Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéens) depuis le 1er septembre 2024. Différentes actions se sont déroulées cette semaine.

La mobilisation contre la vie chère en Martinique s'étend à de nouveaux secteurs d'activité. En soutien au RPPRAC, les routiers de Martinique ont organisé des opérations escargot simultanées le mardi 24 septembre dès 5h00.

Les "convois contre la vie chère" à l'initiative du SMT UNOSTRA ont démarré au départ :

- Carrefour giratoire Carrère (Le Lamentin).
- Carrefour giratoire Pte Jean-Claude (Le Robert).
- Carrefour giratoire Choco Choisy (Saint-Joseph).
- Station Esso Case-Pilote.

Les syndicats entrent en action !

La Confédération générale du Travail de Martinique (CGTM) a déposé un préavis de grève illimitée à compter du jeudi 26 septembre. Il couvre notamment le secteur de la santé, l'ensemble des collectivités territoriales de la Martinique et le secteur privé.

L'hôpital va mal !

"Nous avons de gros problèmes à régler. Il n'y a pas de moyens. Les conditions de travail et l'accès aux soins sont déplorables. Aujourd'hui, c'est un point qui est culminant, qui est prépondérant et on ne peut pas rester dans l'inertie".

Le syndicat appelle ses adhérents et les responsables d'établissements à mener des actions comme "des rassemblements, des prises de paroles".

Il faut construire ce rapport de force. Nous l'avons bien compris. Nous avons en face de nous une machine. Nous avons des possédants qui ont la machine judiciaire, la machine financière, qui ont tous les pouvoirs. (...) Il faut que nous soyons nombreux. Nous soutenons le mouvement social qui est en cours et nous serons présents lors de ces mouvements. Nous avons adressé notre préavis au préfet et à l'ARS, donc nous devons dire que nous sommes contre cette cherté. C'est insupportable que le peuple soit affamé.

Dans une lettre, la formation syndicale adresse une liste non exhaustive de revendications au préfet de la Martinique, Jean-Christophe Bouvier, à savoir :

- Le relèvement du salaire minimum, des pensions de retraite et des minima sociaux à 2.000 euros nets par mois.
- L'indexation des salaires, pensions et minima sociaux sur l'inflation.
- L'instauration du contrôle des prix des produits de première nécessité.
- L'arrêt de la répression judiciaire contre les militants.

Les syndicats CGTM de la zone aéroportuaire ont également annoncé leur soutien à la mobilisation contre la vie chère. Dans une déclaration, ces derniers font savoir qu'ils "se préparent à leur tour à réagir, si la situation perdure et que les autorités refusent d'entendre, les cris de la population".

Pour rappel, la semaine dernière, les commerçants de Fort-de-France, les artisans taxi et les salarié-es de la régie des transports de Martinique ont pris part à la mobilisation à travers diverses actions.

VALEO : "ON PENSE QU'IL Y A D'AUTRES SITES QUI VONT FERMER" !

Les salarié-es de Valeo en manifestation à Paris contre la fermeture de trois usines.

Une mobilisation était organisée devant le siège de l'équipementier automobile, Valeo, à Paris, contre la fermeture de trois de ses sites de la Sarthe, de l'Isère et des Yvelines, ainsi que la suppression de plusieurs centaines de postes. D'autres salarié-es, restés sur place devant le site de Saint-Quentin-Fallavier en Isère, ont débrayé quelques heures.

Devant le siège social de Valeo à Paris, des centaines de salarié-es sont venus des **30 sites Valeo** de France pour partager leur inquiétude et pour une grande journée de manifestation dans la capitale : "On sait que la fermeture des trois sites, ce n'est qu'un début, on pense qu'il y a d'autres sites à terme qui vont fermer ou qui vont voir leur effectif diminuer".

Le 12e équipementier automobile mondial, Valeo, a annoncé, le 15 juillet dernier, chercher des repreneurs pour ces sites. Depuis, les salarié-es enchaînent les mobilisations : "A Saint-Quentin-Fallavier, on dialogue avec des fantômes ou des gens qu'ils font descendre de Paris et ces gens n'ont aucune réponse à nos questions. Aujourd'hui, on est là parce qu'on essaye de se battre pour sauver des emplois et les 350 collègues qui vont être à la rue et les 350 familles qui sont derrière", déplore Pierre-Ange Carmona.

Débrayage en Isère !

En parallèle de la manifestation parisienne, sur le site isérois, les employé-es étaient appelés à débrayer une ou plusieurs heures. L'usine qui compte 350 salarié-es produisait des démarreurs avant de se convertir progressivement aux systèmes d'hybridation, un moteur électrique avec son système électronique. Mais cette technologie "n'a pas rencontré son marché" et l'usine n'a plus de commandes, explique un porte-parole de Valeo, malgré l'explosion des ventes de voitures hybrides. Alors, en quelques années, l'activité s'est drastiquement réduite pour ne quasiment plus exister.

Depuis le 15 juillet, des éventuels repreneurs se sont manifestés, mais pour l'instant, pas de quoi rassurer le personnel : "Il pourrait y avoir des emplois générés sur le site, mais pas forcément des reprises de salarié-es, les compétences recherchées n'étant pas tout à fait les mêmes. Les premières pistes que l'on a eues reprendraient au maximum 100 salarié-es sur les 350," explique Eric Cellier.

Le groupe a jusqu'au 15 octobre pour trouver un repreneur pour le site de Saint-Quentin-Fallavier, sous peine de mettre définitivement la clé sous la porte. En attendant, d'autres actions vont être menées par les organisations syndicales pour tenter de sauver les emplois. La CGT et Solidaires appellent à une journée de grève interprofessionnelle le 1er octobre, mais aussi à des actions ciblées lors du Mondial de l'auto, mi-octobre à Paris.

THALES ALENIA SPACE : 980 POSTES EN FRANCE MENACÉS, LES SALARIÉS SE MOBILISENT !

Rassemblés mardi 17 septembre sur les sites industriels de Toulouse et de Cannes, des centaines de salariés reprochent au fabricant de satellites de tailler dans ses effectifs français.

Enrê chez Thales Alenia Space (TAS) en 1996, Guilhem Ganivet, n'a pas souvenir d'avoir connu un plan de restructuration d'une telle ampleur. « *C'est inédit et l'heure est grave* », se navre ce technicien, micro à la main, devant 700 salariés rassemblés à l'appel d'une intersyndicale CGT, FO, CFE-CGC, CFDT, sur le terre-plein à l'entrée de l'usine toulousaine. « *Ce plan est débile et incohérent car notre charge de travail est établie jusqu'à la fin 2025. On réclame son arrêt pur et simple et on ne lâchera rien.* »

Le secrétaire du conseil social et économique (CSE) à Toulouse ne manie pas la langue de bois pour qualifier le « *plan d'adaptation* » de la coentreprise détenue par Thales (67 %) et Leonardo (33 %), spécialisée dans la fabrication de satellites et de segments sol. Il prévoit, sur une période allant de **2023 à 2025, de supprimer 1.237 emplois en Europe, dont 980 postes en France.**

G.E VERNOVA WIND : SUPPRESSION DE 360 EMPLOIS DANS L'ÉOLIEN OFFSHORE EN FRANCE!

La branche éolienne de GE Vernova s'apprête à supprimer **900 postes** dédiés à l'offshore dans le monde. **En France, le site de Saint-Herblain et l'usine de Saint-Nazaire seront impactés.**

G.E Vernova wind lance un plan de restructuration massif de ses effectifs. Dans un mail adressé aux représentants du personnel, Vic Abate, le directeur général de l'éolien, a annoncé la suppression de 900 postes sur les 1.700 que compte l'activité éolienne offshore. Évoquant "*un secteur complexe et des pertes importantes depuis 2015*", Vic Abate entend créer "*une structure plus agile et plus ciblée pour l'éolien offshore et se concentrer sur un seul produit phare*".

CHLORDÉCONE : 137 OUVRIERS AGRICOLES INDEMNISÉS, POUR 90% DES POPULATIONS DES ANTILLES EXPOSÉES

On le sait depuis 10 ans maintenant : 90% des populations de Guadeloupe et de Martinique sont exposées au chlordécone. Comment expliquer, donc, que seules 137 personnes ont obtenu un accord, au titre du fonds

d'indemnisation des victimes des pesticides, réservé aux ouvriers agricoles ? Les conditions d'éligibilité dissuadent, voire excluent bon nombre de potentiels bénéficiaires, selon les associations.

Qu'en est-il de l'indemnisation des victimes du Chlordécone, dans les Antilles françaises ?

Selon les associations mobilisées sur ce sujet, seuls 137 accords d'indemnisation ont été trouvés, à ce jour, au titre du fonds d'indemnisation des victimes des pesticides, créé en 2020 : 52 en Guadeloupe et 85 en Martinique. Pour arriver à ce (maigre) résultat, 181 dossiers ont été étudiés : 72 en Guadeloupe et 109 en Martinique.

Des critères très restrictifs !

Les accords en question ne concernent pas tous des dossiers Chlordécone. Le dispositif s'adresse aux anciens et actuels travailleurs des secteurs utilisant des pesticides, principalement agricoles, atteints d'une maladie.

Le cancer de la prostate, dont un lien a été établi avec les fonctions assumées par ces ouvriers, figure en haut du tableau des maladies professionnelles.

Les conditions pour être éligible à une indemnisation restent encore très restrictives, au goût des défenseurs des victimes de pesticides : il faut notamment avoir travaillé **au moins 10 ans au contact de chlordécone (ou autres produits nocifs) et justifier que moins de 40 ans se sont écoulés entre la dernière exposition et le diagnostic du cancer**. Ces critères expliqueraient le nombre relativement peu important de demande d'indemnisation, par rapport à l'ampleur de ce qu'associations et collectifs, qui ont entamé des actions en justice, qualifient de scandale sanitaire.

90% des populations exposées au chlordécone dans les Antilles françaises !

Le chlordécone est contenu dans les sols, les eaux et nombre de denrées animales et végétales de Guadeloupe et de Martinique, après l'utilisation de ce pesticide dans les bananeraies, entre **1972 et 1993**, pour lutter contre un insecte nuisible, le charançon. À ce titre, les ouvriers agricoles de l'époque, qui ont manipulé cette substance nocive, mais aussi les populations qui consomment les produits pollués jusqu'à aujourd'hui, peuvent présenter des pathologies.

L'étude "**Kannari**", mise en œuvre par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et Santé publique France, en 2013-2014, révèle que le chlordécone a été détecté chez plus de 90 % des individus des Antilles françaises.

ONELA : NEUF MOIS DE GRÈVE !

Jedi dernier, les agents d'astreinte du groupe Onela, **filiale du géant de l'aide à domicile Colisée Group**, organisaient un rassemblement devant le siège de l'entreprise. Cela fait près de neuf mois que ces salariées, en majorité des femmes, chargées de répondre par téléphone aux urgences les soirs et les week-ends, mènent une grève reconductible contre la dégradation de leurs conditions de travail. Dans ce secteur sous-syndicalisé, ces travailleuses sont soutenues par la CGT dans leurs négociations avec la direction, jusqu'ici infructueuses.

GRÈVE E.D.F EN GUADELOUPE : LES NÉGOCIATIONS INTERROMPUES !

Les négociations en Guadeloupe entre la branche énergie de la C.G.TG et la direction d'EDF Production électrique insulaire (PEI) ont été suspendues, mais un nouveau moteur de centrale diesel sera démarré, alors que l'archipel subit d'importantes coupures d'électricité en raison d'une grève. «Un 4e moteur» de la centrale diesel de Jarry en Guadeloupe sera démarré «aux heures de pointe pour inhiber les délestages sur le territoire», a indiqué le secrétaire général FE-CGTG Jimmy Thelemaque.

La grève chez EDF - PEI, la filiale de production d'électricité d'EDF, a démarré le 16 septembre. Les négociations, qui avaient repris jeudi, ont été interrompues vendredi en milieu d'après-midi. La grève a conduit à l'arrêt des moteurs de la centrale et l'opérateur dit procéder à des «délestages tournants» pour «éviter l'accident généralisé (black-out)». Les conséquences de ces coupures sont nombreuses : coupures d'eau, fermetures d'écoles ou activité des entreprises au ralenti.

Le conflit social porte sur la mise en œuvre d'un accord signé début 2023, **après 61 jours de grève des mêmes agents**, qui réclamaient une mise en conformité de leurs contrats et de leur rémunération avec le droit du travail, notamment cinq ans d'arriérés de salaires non versés. «La FE-CGTG a demandé sous 10 jours» la présence d'un dirigeant de l'entreprise venu de Paris, a indiqué le syndicat dans un communiqué arguant que «la directrice en Guadeloupe ne dispose pas du niveau de responsabilité suffisant afin d'engager EDF-PEI». De son côté, l'entreprise a regretté dans un communiqué «cette rupture des négociations» et a fait valoir «avoir réalisé à cette date tous les versements» liés au protocole.

ÉDUCATION : COMME PARTOUT EN FRANCE, LE TABLEAU NOIR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE EN VAUCLUSE !

"Sur-effectif d'élèves par classes ou sous-effectif d'enseignants ont été vivement critiqués par le syndicat CGT Educ'action".

Après le tumulte de la première quinzaine de la rentrée, le syndicat CGT vauclusien dans l'Éducation nationale a tiré un premier bilan du démarrage de cette rentrée scolaire. **Et il n'est pas reluisant.**

On dit que la répétition a des vertus pédagogiques. Mais visiblement pas jusqu'aux hautes sphères des ministres et décideurs de l'Éducation nationale. **Car, « comme d'habitude », se désole la CGT, les problèmes dénoncés d'année en année demeurent.**

Après avoir évoqué les carences chroniques, comme les classes surchargées, la CGT réclame 18 élèves par classe en CP par exemple. Une question taraude ? Comment lutter contre le découragement et ne pas être poussé à la démission ?

« Ce sont les jeunes qui nous motivent avec la volonté de former les citoyens de demain, on est malheureux pour notre métier et les conditions dans lesquelles on exerce mais on a espoir que ça change », croit encore Isabelle Ruiz, qui exerce dans une classe de CE2 à Violès.

Car pour Claire Le Bihan, secrétaire départementale, *« derrière les multiples pièces du puzzle, c'est un véritable projet de société libéral que nous combattons ».* *« Tous les ans, on nous habitue à admettre la baisse de nos conditions de travail alors qu'il y a largement de ressources pour investir dans l'école publique »,* poursuit-elle.

Alors que le métier d'enseignant est en pleine perte d'attractivité, le recrutement de contractuels pas ou mal formés déclare Florès, tout comme dans l'autre sens, les démissions. *« On n'a pas de chiffres en Vaucluse mais au national la progression est importante et inquiète »,* soulève Claire Le Bian. *« Même des jeunes collègues après un an de terrain s'arrêtent et ne se voient pas faire carrière dans ces conditions »,* témoigne Isabelle Ruiz.

« Les parents d'élèves du lycée Victor-Hugo de Carpentras ont reçu un message pour signaler l'absence d'un professeur sur un poste dans lequel on leur demandait s'ils ne connaîtraient pas quelqu'un d'intéressé, on marche sur la tête », se lamente Mélanie Saïsse, professeur des écoles.

Au collège Hendricks d'Orange, aucun cours d'arts plastiques n'est assuré, quand dans celui d'Arausio toujours à Orange, 18 heures de physique-chimie ne sont pas pourvues. *« On est donc loin d'un prof pour chaque classe »,* conclut Mélanie Saïsse.

R.A.T.P : PRÉAVIS DE GRÈVE DANS LES TRANSPORTS À PARIS POUR OBTENIR UNE HAUSSE DES SALAIRES !

La CGT RATP vient de déposer un préavis de grève à partir **du lundi 30 septembre, 20 heures jusqu'au mercredi 2 octobre, 7 heures.** Elle regrette que les agents n'aient pas obtenu de hausse de salaires en raison de l'inflation. Avant d'entamer ce mouvement, le syndicat réclame une réunion d'urgence avec la direction.

Un manque à gagner important déclare la CGT !

Pour justifier ce préavis, la CGT explique que les salaires des travailleurs de la RATP n'ont pas été calés sur l'inflation ces dernières années. *« De 2020 à 2023, l'inflation a été de 12,8 %, assure le syndicat dans un communiqué. Pour garantir notre niveau de vie, vis-à-vis de cette inflation sur ces 4 années nous aurions tous dû avoir une augmentation de la valeur du point et/ou des grilles de rémunération de 12,8 % entre décembre 2019 et janvier 2024 ».*

Ces augmentations de salaires, les agents ne les ont jamais vues, arguant qu'il manque **en moyenne « 224 euros » sur les salaires.** *« Un niveau/échelon à 1.900 euros brut mensuel aurait dû passer à 2.143,20 euros, soit une augmentation mensuelle de 243,20 euros »,* prend pour exemple le syndicat.

Pour obtenir réparation et ne pas être *« la variable d'ajustement dans un arbitrage budgétaire de l'État ou de la Région »,* les agents demandent donc une réunion d'urgence pour voir leurs salaire augmenter et ainsi lever le préavis déposé.

AMIANTE CHEZ VALEO À REIMS : LES SALARIÉS BIENTÔT FIXÉS SUR LA RECONNAISSANCE DE LEUR PRÉJUDICE D'ANXIÉTÉ

Ils sont près de 400 salariés et anciens salariés à avoir attaqué l'équipementier automobile Valeo après avoir été exposés à l'amiante à Reims. Les plaignants devraient bientôt savoir si leur préjudice d'anxiété à développer une maladie est reconnu.

La longue bataille judiciaire opposant ces salariés et anciens salariés de Valeo à leur direction va connaître un nouveau chapitre. Mardi 24 septembre, les prud'hommes de Rambouillet (le siège social de l'entreprise se trouve dans les Yvelines,) doivent rendre leur décision sur la demande des plaignants, près de 400 personnes, qui souhaitent que leur préjudice d'anxiété à développer une maladie soit reconnu, après avoir été exposés à l'amiante sur leur lieu de travail à Reims, entre 1960 et 1997.

C'est peu dire que le dossier s'est étalé dans le temps. La première demande de classement du site de **Reims comme établissement amianté était il y a vingt ans.** En 2006, le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne statue en ce sens, permettant les départs anticipés de plusieurs salariés.

Mais deux ans plus tard, la **décision est rejetée par le ministère du Travail et les départs anticipés cessent**. Plus récemment, en 2020, un décret paru au Journal officiel a placé l'entreprise Valeo de Reims sur la liste des établissements amiantés.

LIMOGES (HAUTE-VIENNE) : RÉPRESSION SYNDICALE, TROIS REPRÉSENTANTS DE LA CGT PLACÉS EN GARDE À VUE !

Mardi 24 septembre, trois représentants de la CGT ont été interpellés à leurs domiciles par la gendarmerie nationale et placés en garde à vue.

« *On ne comprend pas pourquoi ces arrestations interviennent maintenant.* » Devant les locaux de la gendarmerie, rue Victor-Thuillat à Limoges, ce mardi matin, un rassemblement de salarié-es et des membres de la CGT se sont réunis après l'arrestation de trois représentants syndicaux.

Des gardes à vue, du jamais vu depuis 1995 !

Ce mardi matin, Patrick, secrétaire général du syndicat CGT Energie 87, Gérald secrétaire du CSE et élu national, ainsi que Stéphane, secrétaire du syndicat et élu national ont été interpellés par la gendarmerie nationale à leur domicile. Ils ont ensuite été placés en garde à vue, **une première depuis près de 30 ans à Limoges !!!**

« *On a déjà des camarades qui ont été convoqués en audition libre, mais pas placés en garde à vue. Selon des camarades, ce n'était pas arrivé depuis 1995* », a souligné Arnaud Raffier, secrétaire général de l'Union départementale CGT de la Haute-Vienne.

Responsables de coupures d'électricité ?

Selon les premières informations recueillies par le syndicat, il leur serait reproché des faits commis lors de la mobilisation contre la réforme des retraites qui s'était déroulée durant plusieurs journées de janvier à juin 2023. On leur reprocherait notamment d'être à l'initiative de plusieurs coupures d'électricité dans les communes de Saillat-sur-Vienne et de Saint-Junien, à l'ouest du département.

Le 24 mars 2023, les militants avaient bloqué le rond-point desservant le papetier Sylvamo dès 8 heures du matin. L'électricité avait été coupée vers 11 heures sur les deux sites de Sylvamo et de l'emballleur Smurfit Kappa.

Patrick, secrétaire général CGT Énergie 87, et interpellé mardi matin, avait détaillé l'opération : « C'est grâce à tous les syndicats que nous avons pu réaliser cette opération, menée par les Robins des Bois de l'énergie. Les deux sites de papiers cartons de Saillat sont dans le noir pour toute la journée, et ce, jusqu'à lundi s'ils ne réquisitionnent pas de personnel pour la remise en route. »

L'année dernière, le secrétaire général de l'Union départementale CGT de la Haute-Vienne, Arnaud Raffier, avait été convoqué en audience libre pour être entendu à propos d'actions menées dans le cadre de cette même mobilisation contre la réforme des retraites.

"*On ne comprend pourquoi ces interpellations interviennent un an et demi après la mobilisation.*" déclare Jacques (membre du bureau CGT Énergie)

« *Est-ce que ce sont des consignes gouvernementales ? On ne sait pas, mais le climat social est délétère avec Enedis, et son directeur, qui n'a cessé de porter plainte contre des membres du syndicat* », a déploré mardi matin, devant la gendarmerie, Jacques, membre du bureau CGT Énergie.

« *Il ne s'est rien passé de grave. Mais encore une fois, on nous traite comme des terroristes alors que nous sommes des militants qui défendent les droits des travailleurs. On vient interpellé nos camarades chez eux, on leur passe les menottes devant leur compagne et leurs enfants* », a déploré, à son tour, Arnaud Raffier.

Mobilisés, les membres de la CGT réclament la libération immédiate de leurs camarades et la levée des plaintes déposées à la suite de la mobilisation contre la réforme des retraites.

En fin de journée, les auditions se poursuivaient dans les locaux de la gendarmerie. À 17 heures, l'un des trois hommes placés en garde à vue aurait été transféré dans les locaux de la gendarmerie de Saint-Junien. Les trois gardes à vue ont été levées vers 20 heures ce mardi.

DES SALARIÉS SANS-PAPIERS DU B.T.P EN GRÈVE DANS LES YVELINES : "NOUS NE SOMMES PAS DÉCLARÉS, C'EST COMME UN TRAVAIL AU NOIR" !

Des travailleurs sans-papiers du secteur du bâtiment sont en grève depuis deux semaines pour dénoncer leurs conditions de travail. Une trentaine de salariés soutenus par la CGT se sont réunis mercredi à Sartrouville, dans les Yvelines.

Des ouvriers sans-papiers qui travaillent sur des chantiers en Île-de-France, et qui sont employés par une entreprise de plomberie, mènent une grève depuis deux semaines. Ils dénoncent notamment des heures supplémentaires non payées, des prises de congés impossibles et des licenciements abusifs.

"Nous ne sommes pas déclarés, c'est comme un travail au noir. Mais on nous fait croire qu'on est déclaré", déplore Maxime Koffi, l'un des travailleurs grévistes.

Des grosses sociétés qui "doivent se dépêcher d'intervenir pour faire le ménage" !

La société, qui a changé de nom à plusieurs reprises, a **procédé à 19 licenciements en 2024**. La CGT dénonce ces pratiques abusives des petites entreprises du bâtiment, sous-traitantes de grands groupes. "Elles travaillent pour des grosses sociétés (...) qui ne se salissent pas les mains, et qui peuvent même dire qu'elles ne sont pas au courant. Elles doivent se dépêcher d'intervenir pour faire le ménage... Ou alors elles sont complices et profitent elles-mêmes de la surexploitation des travailleurs", alerte Michel Campagnac, responsable de l'union locale CGT de Bezons.

La CGT demande la reconnaissance des droits de ces salariés pour leur régularisation.

WALOR (ARDENNES) : 212 EMPLOIS MENACÉS CHEZ L'ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE !

L'équipementier automobile Walor a demandé ce lundi l'ouverture d'une procédure collective pour ses sites ardennais de Bogny-sur-Meuse et de Vouziers. Le tribunal de commerce de Sedan, rendra sa décision mercredi 25 septembre. Sans grand espoir malgré l'existence d'un candidat à la reprise, les salariés de la forge s'attendent à subir des licenciements.

"Avoir donné tout ce que l'on a donné dans cette boutique pour finir comme ça !", le sort des forges ardennaises Walor n'est pas encore définitivement scellé que déjà, l'exaspération se lit sur le visage de Karine, 21 ans de carrière dans l'usine de Bogny-sur-Meuse, et de la cinquantaine de collègues et soutiens syndicaux réunis devant la salle d'audience du tribunal de commerce de Sedan.

Moins d'un an après le rachat du fabricant de pièces automobiles par le fonds d'investissement allemand Mutares, les dirigeants demandent l'ouverture d'un plan de sauvegarde pour le site de Bogny-sur-Meuse (Ardennes) qui compte **122 salariés**, et le placement en redressement judiciaire pour l'unité de Vouziers (Ardennes) et ses **90 employés**. Après avoir examiné les deux dossiers en audience ce lundi, le tribunal de commerce de Sedan rendra sa décision en délibéré mercredi 25 septembre.

Un déclin qui ne surprend pas les salariés !

Depuis la reprise des Ateliers des Janves par Walor en 2018, les représentants syndicaux dénoncent un manque d'investissements et un défaut d'entretien des machines qui n'ont pas permis de positionner l'entreprise sur les nouveaux marchés de bielles pour moteurs thermiques de poids lourds.

L'entreprise **a bien perçu des fonds de l'Etat pour accompagner la conversion vers le marché du véhicule électrique** "mais on n'a pas vu les formations venir", ajoute le représentant syndical. Lundi 23 septembre, les salariés disent avoir échangé à ce sujet avec le cabinet du nouveau ministre de l'Économie Antoine Armand. "**On va regarder**", se seraient-ils vus répondre.

Slimane Mani, représentant du personnel CGT du site de Bogny-sur-Meuse, évoque un chiffre d'affaires qui chute de 60 millions d'euros à moins de 30 millions d'euros, et des effectifs réduits également de moitié.

Un repreneur potentiel qui n'inspire pas confiance !

Avant de solliciter le tribunal de commerce de Sedan, Mutares a missionné un cabinet pour déjà tenter de trouver un repreneur. Onze entreprises ont manifesté leur intérêt. Une douzième serait allée jusqu'à ouvrir les discussions sur une offre de reprise. D'après nos informations, il s'agirait de Forgem, groupe d'estampage déjà implanté à Monthermé (Ardennes), à Nogent (Haute-Marne), en **Pologne et en Suède**.

Alors quand en novembre 2023, le fonds d'investissement allemand Mutares rachète Walor, les salariés ne s'attendent déjà plus à un rebond. "**Mutares, leur intention, c'est de couler les boîtes**", assène Bruno Bodson. Le délégué syndical pense que ce nouveau propriétaire envisage plutôt de conforter deux usines allemandes positionnées sur le même marché et rachetées récemment à un groupe portugais. Voyant la santé de la société se dégrader, une partie des salariés se sont mis en grève cet été.

"*L'entreprise que l'on nous a présentée comme repreneur potentiel a eu des difficultés récemment avec l'URSSAF. Même s'il y a reprise, il y aura de la casse sociale*", avertit maître Xavier Médeau, avocat des Comités sociaux et économiques des sites ardennais de Walor. "*On passe devant le tribunal pour que la casse sociale soit prise en charge par la collectivité, pour que nous et l'État payions*", résume le défenseur des salariés.

À la fin de l'année, ce sont des gens qui vont se mettre des dividendes dans les poches avec des impôts français !

Dans l'attente des prochains rendez-vous devant le tribunal de commerce, salariés et représentants syndicaux se montrent peu optimistes. "*On va essayer de garder le plus d'emplois possible*", souffle l'un d'eux. "*Le sort est scellé, mais il faut que ça serve pour les autres*", glisse un autre.

SNCF: PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONALE POUR LE 1ER OCTOBRE !

Dans un communiqué de presse commun, la CGT et Sud-Rail annoncent avoir déposé un **préavis de grève nationale qui débutera le lundi 30 septembre à 19h et s'achèvera le mardi 2 octobre à 8h**. Les deux

organisations syndicales dénoncent notamment la "liquidation" de Fret SNCF et la création de filiales dans les TER.

"Le plan de liquidation de Fret SNCF se poursuit sans tenir compte des préconisations de la commission d'enquête parlementaire et des revendications des organisations syndicales. C'est également le cas concernant la création de filiales TER que nos fédérations dénoncent puisque rien n'oblige la direction à faire ce choix sinon celui de casser les droits sociaux des cheminots".

Augmentation des salaires !

"La question salariale est renvoyée aux NAO de fin d'année, alors que le contentieux accumulé depuis de nombreuses années est bel et bien là. (...) C'est pourquoi les Fédérations syndicales CGT et SUD-Rail appellent les Cheminotes et Cheminots à s'inscrire massivement dans la journée interprofessionnelle de grève et de manifestations unitaire du 1er octobre 2024", poursuivent les deux syndicats.

Outre le gel des plans concernant Fret SNCF et les TER, ils exigent également *"une augmentation générale des salaires, l'octroi d'un véritable 13ème mois pour tous, la revalorisation/refonte des primes de travail et la reconnaissance des qualifications pour tous les cheminots".*

1^{er} OCTOBRE : LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE EN GRÈVE !

Tout ceci n'est plus acceptable ! Le secteur de la petite enfance a besoin de mesures urgentes à commencer par la revalorisation immédiate des salaires.

Plusieurs rapports et enquêtes journalistiques mettent en évidence le danger que représente la marchandisation du secteur de la petite enfance. La logique de rendement et la pression quotidienne sur les salariés conduisent à une perte de sens généralisée du travail.

Comme pour les EHPAD, la marchandisation du secteur de la petite enfance, soutenue par une déréglementation croissante, entraîne des conséquences désastreuses :

- bas salaires,
- conditions de travail dégradées,
- mauvaise qualité d'accueil des enfants,
- tarifs exorbitants pour les familles,
- déqualification des professionnel-les,
- pénurie de personnel
- manque chronique de places d'accueil.

La CGT s'est toujours opposée à cette marchandisation et n'a eu de cesse d'alerter sur les graves dérives qui en découleraient.

Elles entraînent aujourd'hui des conséquences dramatiques, comme le décès d'un bébé dans une micro-crèche de Lyon, illustrant les dangers d'un système qui privilégie la rentabilité au détriment de la sécurité et du bien-être des enfants.

Malgré les alertes qui démontrent ces dysfonctionnements systémiques, aucune réponse n'est apportée. Pire, le gouvernement s'obstine à vouloir financer du low-cost et met sous silence ces dérives.

DISCRIMINATION : VICTOIRE CONTRE LA BANQUE DE FRANCE !

Victoire de la CGT face à la direction de la Banque de France vis-à-vis des discriminations. Suite à l'action en justice de la CGT devant le Conseil d'État pour faire respecter la loi de 2006 prévoyant un dispositif limitant les effets salariaux de la discrimination des femmes suite à des congés maternité ou adoption.

De quelques centaines d'euros à plus de 20.000 euros: l'ampleur des indemnités est à la hauteur de l'ampleur de l'injustice. Plus de **900 femmes concernées par ce rattrapage** se sont vues notifier des compensations. Elles vont percevoir des indemnités sur leur paie du mois d'octobre. Il s'agit tout simplement de revenus que l'employeur devaient et qu'il aurait dû leur verser depuis bien longtemps (2006, date du décret).

Cette victoire est évidemment un pas important vers l'égalité salariale entre les femmes et les hommes au sein de la Banque de France, ce n'est qu'une étape. La discrimination subie par nombre de femmes dans leur avancement va bien au-delà de la correction prévue par la loi de 2006. De nombreuses femmes, ayant ou non reçue l'indemnisation, ont été ralenties dans leur avancement. L'égalité salariale reste plus que jamais un combat.

MONDE

INDE : SAMSUNG, UN MOUVEMENT SOCIAL INÉDIT !

Depuis le 9 septembre, le géant de l'électronique fait face à une grève de centaines d'ouvriers d'une de ses usines, située à Sriperumbudur, près de Chennai, dans l'Etat du Tamil Nadu (sud-est).

Rarement, ces dernières années, une multinationale étrangère en Inde avait dû faire face à un mouvement social d'une telle ampleur. Ils réclament que leur syndicat nouvellement formé, le Samsung India Labour Welfare Union (Silwu), soit reconnu officiellement par l'entreprise. Ils demandent aussi une hausse des salaires, ainsi qu'une amélioration du temps de travail.

Les employés du géant sud-coréen campent sous une grande tente devant l'usine qui fabrique réfrigérateurs, machines à laver et téléviseurs. Leur mobilisation a causé des interruptions de production sur ce site qui génère à lui seul un tiers du chiffre d'affaires annuel de plus de 10 milliards d'euros de Samsung en Inde. **Ici, les ouvriers gagnent en moyenne 25.000 roupies par mois, soit quelques 270 euros.**

Le premier ministre, Narendra Modi, veut faire de son pays une option crédible face à la Chine. L'Inde s'est ainsi fixée comme objectif de tripler la production électronique d'ici à 2030, pour atteindre **500 milliards de dollars (450 milliards d'euros)**. Les géants du secteur ont été attirés ces dernières années par des politiques favorables et par une main-d'œuvre bon marché.

SUÈDE : NORTHVOLT, LE FABRICANT SUÉDOIS DE BATTERIES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES VA SUPPRIMER 1.600 EMPLOIS !

Le recul du marché de la voiture électrique fait ses premières victimes. Le fabricant suédois de batteries pour véhicules électriques Northvolt a annoncé lundi 23 septembre la suppression de 1.600 emplois sur plus de 6.000 afin de faire face à une situation financière tendue et au ralentissement de la demande. Son usine géante du nord de la Suède, à Skelleftea, sera la plus touchée avec environ 1000 suppressions de postes.

«La dynamique générale de l'électrification reste forte, mais nous devons nous assurer que nous prenons les bonnes mesures au bon moment pour répondre aux vents contraires du marché automobile et du climat industriel en général», a déclaré le patron de Northvolt Peter Carlsson. Quelque 400 postes seront supprimés sur son site de recherche Vasteras, à 100 km à l'ouest de Stockholm, et 200 dans la capitale où sont établies l'essentiel des fonctions support.

Volkswagen comme premier actionnaire !

Le constructeur automobile allemand Volkswagen (21%) est le premier actionnaire de Northvolt. Créée en 2016, Northvolt est l'un des grands espoirs européens en matière de batteries au moment où l'Europe cherche à rattraper son retard face aux géants asiatiques et américains. Mais le groupe a accumulé les retards de production ces derniers mois.

En mai, BMW avait ainsi renoncé à **une commande de deux milliards d'euros** conclue avec Northvolt pour la livraison de batteries en raison de ces retards. **Northvolt a réuni 15 milliards de dollars de financement depuis sa création**, répartis entre des emprunts et des apports en capitaux propres. Selon les médias suédois, le groupe essaie d'organiser une nouvelle émission d'actions pour un montant de **7,5 milliards de couronnes (660 millions d'euros)**.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement